



QUESTION-RÉPONSE POUR LES CITOYENS
Séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2021

Note : ceci est un résumé sommaire des questions et les réponses ont été bonifiées à la suite de vérifications à l'interne de notre administration.

Question #1 : Pourquoi la rue des Monarques n'apparaît pas sur les cartes qui ont été soumises pour la consultation écrite?

Réponse #1 : La rue des Monarques n'apparaît pas sur la carte parce qu'elle n'a pas encore été verbalisée, mais pour la situer, avec le numéro et de la zone concernée, vous pouvez la visualiser en allant sur le site web de la municipalité et en utilisant la matrice graphique, premier item sur la première ligne de la page d'accueil. <https://saint-antoine-sur-richelieu.ca/>

Question #2 : Est-ce que la municipalité avise les citoyens qui ont des arbres dangereux sur leur terrain?

Réponse #2 : La municipalité intervient lorsqu'il y a des risques sur son domaine, chemins, rues, etc. Elle peut aviser les propriétaires où se trouvent un ou des arbres dangereux si l'on détecte un risque potentiel pour les lieux publics. Entre voisins, les propriétaires doivent régler ces situations entre eux.

Question #3 : Est-ce que les panneaux de signalisation de rue devenus illisibles par l'effet du soleil seront remplacés?

Réponse #3 : Oui, une liste de panneaux de signalisation à renouveler est toujours active afin que les panneaux de signalisation de rues désuètes soient remplacés. À intervalles réguliers, une commande est transmise pour les nouveaux panneaux. Les citoyens sont invités à nous signaler les problèmes observés.

Question #4 : Est-ce que des travaux de réfection seront faits sur la rue Denis?

Réponse #4 : Oui, un processus est enclenché, des études ont été réalisées, les étapes suivantes se feront prochainement, toutefois la date des travaux n'est pas encore connue.

Question #5 : Est-ce qu'il est prévu de nettoyer les fossés des rues Larose et Nathalie ?

Réponse #5 : Nous avons une liste des fossés à traiter, ces deux fossés y seront ajoutés s'ils n'y sont pas déjà.

Question #6 : Problématiques à signaler à la Sûreté du Québec par les citoyens

Réponse #6 : Les citoyens peuvent soumettre eux-mêmes une requête en utilisant le formulaire que l'on retrouve sur notre site web ou en contactant la municipalité qui relayera la problématique identifiée. Nous avons une agente désignée comme marraine et des échanges se font régulièrement avec elle. Les responsables du poste de Saint-Mathieu-de-Beloeil qui dessert également les autres municipalités du nord de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, viennent habituellement rencontrer les citoyens une fois par année lors d'un conseil municipal. Avec la reprise des conseils avec assistance, nous les inviterons à une date qui vous sera communiquée.

De : Mme Chantal Denis, mairesse

Date : 6 juillet 2021 à la séance ordinaire du conseil
